



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport du Vérificateur intérieur en chef
des comptes pour l'année qui s'est
achevée le 31 décembre 2000**

**Rapport du Vérificateur intérieur en chef
des comptes sur les principales constatations
résultant de la vérification interne des comptes
et des missions d'enquête entreprises en 2000**

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 267^e session (novembre 1996), le Directeur général transmet ci-joint le rapport du Vérificateur intérieur en chef des comptes sur les principales constatations résultant des vérifications opérées et des missions d'enquête entreprises en 2000 (voir appendice).
2. Le Directeur général estime que le travail effectué par le Vérificateur en chef est extrêmement utile pour cerner les points forts et les faiblesses des opérations, pratiques, procédures et contrôles en vigueur au sein du Bureau. Les recommandations formulées sont examinées avec soin et, pour leur donner suite, les services administratifs entretiennent avec la Section de la vérification interne un dialogue constant.

Genève, le 28 février 2001.

Appendice

Rapport du Vérificateur intérieur en chef des comptes sur les principales constatations résultant de la vérification interne des comptes et des missions d'enquête entreprises en 2000

Introduction

1. La Section de vérification interne des comptes de l'OIT assure une fonction indépendante de contrôle qui permet d'établir, par voie de vérification interne, d'inspection et d'investigation, l'adéquation et l'efficacité du système interne de contrôle, de gestion financière et d'utilisation des actifs de l'Organisation. Elle a pour mission de s'assurer raisonnablement que les activités ont contribué à la concrétisation des buts et objectifs de l'Organisation. Plus précisément, elle passe en revue, évalue, apprécie ou détermine les éléments suivants: les contrôles comptables, administratifs et fonctionnels; la mesure dans laquelle l'utilisation des ressources de l'Organisation s'avère responsable, efficiente et économique et les règles, règlements, politiques, procédures et plans établis sont respectés; l'exactitude de la comptabilisation des actifs de l'Organisation et leur protection contre toute perte; les mesures prises pour prévenir la fraude, les gaspillages et les actes de malveillance; la fiabilité des informations financières et de l'information de gestion; l'adéquation du système de planification et de suivi par rapport aux opérations, fonctions, programmes et activités au sein de l'Organisation. Elle formule, en tant que de besoin, des recommandations susceptibles de produire des améliorations sur les plans de l'adéquation, de l'efficience et de l'efficacité. Enfin, elle s'emploie activement à faciliter l'évaluation des risques et des contrôles dans le but de servir cet impératif de gestion qu'est la recherche de l'efficience, de l'efficacité et de la rentabilité dans toutes les activités de l'Organisation.
2. Au cours de la période couverte par le rapport, la Section de vérification interne des comptes a passé en revue les procédures administratives, financières et de gestion de certains programmes au siège, sur le terrain et au Centre international de formation de l'OIT à Turin. Une mission d'enquête sur des allégations d'irrégularités a été menée. Le Vérificateur intérieur en chef des comptes a été tenu informé d'autres cas de fraudes ou irrégularités présumées, qui ont donné lieu à des enquêtes mais à d'autres niveaux. La liste des missions accomplies se trouve récapitulée en annexe. On procède actuellement à la finalisation de rapports concernant deux enquêtes effectuées, l'une au siège et l'autre sur le terrain. Il en sera rendu compte dans le prochain rapport du Vérificateur intérieur en chef des comptes au Conseil d'administration.
3. Le programme de travail détaillé pour l'année a été établi en concertation avec le Commissaire aux comptes, qui a eu connaissance de toutes les conclusions et recommandations concernant les vérifications internes, inspections et enquêtes.

Résultats des travaux pour 2000

4. Les résultats des travaux entrepris par la Section de vérification interne des comptes au cours de l'année 2000 font ressortir que, d'une manière générale, le système de contrôle interne de l'OIT fonctionne de manière satisfaisante et permet toujours d'être raisonnablement sûr que, dans le cadre de la conduite habituelle des affaires, toutes irrégularités majeures seraient prévenues ou décelées. Le Bureau est de plus en plus convaincu que le respect des règlements, qui est certes un impératif incontournable, n'est jamais en soi le garant de l'efficacité des dépenses ou des opérations. A cet égard, on ne saurait trop souligner le bien-fondé de l'optique de la direction, qui veut instituer un état d'esprit tendant à ce que l'on fasse une place toujours plus grande à la reddition de comptes et à l'obligation de présenter des résultats attestant la qualité du produit obtenu à travers la meilleure utilisation possible de ses ressources.

Bureaux extérieurs

Opérations

5. Le Vérificateur intérieur en chef des comptes est parvenu à la conclusion que les directives du Bureau tendant à une meilleure planification et à un meilleur suivi des travaux pour la réalisation des objectifs de l'Organisation ont été, d'une manière générale, bien comprises. Les bureaux extérieurs visités s'efforçaient manifestement de parvenir à un meilleur centrage et à une meilleure coordination des activités entre eux-mêmes et les unités du siège, de même qu'à une utilisation des ressources qui serve mieux les objectifs des programmes considérés, dans le souci de parvenir à un plus grand impact dans les quatre domaines stratégiques objectifs de l'OIT. L'équipe multidisciplinaire attachée à l'un de ces bureaux extérieurs a commencé à appliquer un nouveau système consistant en un «tableau de marche axé sur les objectifs locaux» pour chaque activité, dans le cadre duquel sont pris en considération l'objectif stratégique, le programme technique entrant en jeu, les indicateurs de performance, les ressources apportées et les produits attendus. Dans un autre bureau extérieur, on a commencé à planifier les tâches du personnel en fonction des objectifs stratégiques et l'on a instauré un système de réunions régulières associant le personnel de projet chargé de la programmation et de la coopération technique, dans le souci d'une meilleure coordination entre les divers projets et activités. Pour faire suite aux recommandations résultant d'une vérification interne, l'un et l'autre bureau se sont attachés à poursuivre l'amélioration de leurs systèmes de planification et de suivi des tâches. Pour renforcer ses moyens de direction, de contrôle et de reddition de comptes, le Bureau régional pour les Amériques s'est doté de systèmes intégraux de planification des tâches et de bases de données qui sont accessibles par son Intranet à toutes les unités de la région. Il a été demandé aux bureaux de cette région de fournir les informations nécessaires à une évaluation plus efficace des résultats des diverses activités entreprises à ce niveau dans le sens des objectifs du programme et de leur contribution aux objectifs ultimes de l'Organisation, tels qu'ils découlent de ses quatre objectifs stratégiques. Il leur a également été demandé d'alimenter les bases de données par des précisions sur l'action qu'ils exercent à travers leurs missions, séminaires, ateliers, réunions et projets de coopération technique, moyens principaux d'action dont l'Organisation dispose pour fournir ses services à ses mandants, et en indiquant les résultats obtenus. Il est néanmoins apparu que ce bureau régional devait observer plus étroitement les directives qui le concernent et celui-ci a indiqué avoir d'ores et déjà pris les mesures qui s'imposaient pour accéder sur ce plan à une plus grande maîtrise de la situation.
6. Le Bureau a indiqué au Vérificateur intérieur en chef des comptes que les systèmes de planification, de suivi et de reddition de comptes font actuellement l'objet d'un renforcement tendant à ce qu'il soit garanti que le cadre stratégique est appliqué dans tous ses services et que les efforts déployés au siège comme dans les régions sont coordonnés comme il convient. Ce processus inclut des opérations faisant appel au soutien informatique, à la formation à la gestion et à la concertation en matière de programmation. L'évolution dans ces domaines fera l'objet d'un suivi actif au cours de l'année 2001.
7. Les bureaux visités tiennent tous des réunions formelles ou informelles pour discuter de l'évolution de la situation, des activités prévues et du suivi nécessaire mais tous n'en conservent pas forcément une trace écrite. Le Vérificateur intérieur en chef suggère donc d'établir des comptes rendus concis des réunions du personnel ou des équipes multidisciplinaires, récapitulant les sujets abordés et permettant, justement, de garder une trace écrite des décisions prises ou des modifications du plan de travail, de manière à en faciliter le suivi.
8. Les systèmes de planification des missions nécessitent certaines améliorations en ce sens qu'ils devraient comporter des liens avec les plans de travail approuvés et inclure les estimations de coûts et les sources de financement, de manière à améliorer les prévisions de dépenses et le contrôle budgétaire dans les limites des ressources allouées. La consolidation de chaque plan de mission approuvé permettrait de déceler plus facilement les opportunités offertes d'une démarche coordonnée, avec les économies que l'on peut en attendre.
9. Dans un pays, il n'était pas établi systématiquement de rapports sur les résultats des missions et sur le suivi nécessaire. Suite aux recommandations formulées à l'issue de vérifications internes, des instructions immédiates ont été données pour que cette lacune soit corrigée. Dans un autre bureau extérieur, les dossiers ne permettaient pas d'affirmer avec certitude que tous les membres du

personnel établissaient systématiquement leurs rapports de mission, même si les rapports produits donnaient, quant à eux, un compte rendu exhaustif des activités, des résultats et du suivi nécessaire. Dans un autre encore, le système de suivi appelait certaines améliorations avant de garantir que la préparation des rapports de mission s'effectue en temps utile. Un bureau extérieur dispose d'un bon système de mise en commun des résultats de mission (notamment de ceux du personnel de projet), qui repose sur un système de classement électronique facilitant la consultation, l'information préalable sur la situation de chaque pays et l'établissement et la mise à jour des dossiers de pays. Ce système particulièrement judicieux devrait être adopté par tous les bureaux qui ne l'ont pas encore fait.

10. Pour permettre de mieux observer et évaluer le degré d'efficacité et d'efficience de l'utilisation des ressources allouées aux missions, aux séminaires et aux prestations de consultants externes, le Vérificateur intérieur en chef recommande de mettre au point des outils d'observation ou bien, là où ils existent déjà, de les améliorer. Il serait également utile que, dans les rapports de mission, le contexte de la mission soit précisé par rapport aux plans de travail approuvés et que soit incluse une section retraçant le suivi effectué en conséquence des missions antérieures. Le système d'information devrait faire le lien entre, d'une part, les séminaires et réunions approuvés et tenus et, d'autre part, les programmes et les objectifs techniques traités. Il devrait en outre refléter les intrants, les coûts effectifs, la participation et les résultats obtenus. Les informations concernant les contrats de collaboration extérieure devraient faire ressortir la qualité des performances dans ce cadre et la contribution apportée par les produits aux objectifs du programme technique considéré.
11. Un certain nombre de projets de coopération technique destinés à appuyer les activités de l'OIT en faveur de ses mandats sont actuellement en cours et un certain nombre d'autres projets sont en perspective. Les systèmes existants d'information et de reddition de comptes pourraient être améliorés: i) en ce qui concerne les projets en voie d'exécution, en indiquant les objectifs stratégiques/opérationnels traités, la date à laquelle l'évaluation du projet a eu lieu, le type d'évaluation (autoévaluation, évaluation indépendante) et un résumé des conclusions; et ii) en ce qui concerne les projets techniques en perspective, en indiquant les étapes franchies sur les plans de la formulation du projet, du budget proposé, de l'approbation gouvernementale, de la levée des fonds, de l'approbation des donateurs, de l'approbation budgétaire, du domaine technique, de l'objectif stratégique/opérationnel et de la date de commencement prévue.

Administration

12. Il est apparu que le système de contrôle sur les comptes bancaires et de caisse, y compris sur les sommes en cours de transfert, fonctionne de manière satisfaisante, encore que, dans le cas de deux bureaux, une meilleure coordination serait nécessaire avec les unités responsables si l'on veut, d'une part, assurer une mise à jour rapide de la liste des fonctionnaires ayant la signature au fil des mouvements du personnel et, d'autre part, améliorer le suivi des chèques qui auraient dû être encaissés depuis longtemps, de manière à réduire les risques sur ce plan. Le Bureau étudie actuellement dans un souci de sécurité d'autres améliorations en ce qui concerne le système de réapprovisionnement des comptes bancaires des bureaux extérieurs au moyen du réseau bancaire électronique.
13. La reddition de comptes en matière de recettes et dépenses et les états financiers sont apparus satisfaisants et fiables. L'un des bureaux devrait veiller à ce que toutes les factures et demandes de remboursement qui ont été traitées en portent systématiquement la mention pour éviter qu'elles ne soient acquittées une deuxième fois. Les mécanismes de contrôle budgétaire fonctionnent de manière assez satisfaisante. Des efforts seraient néanmoins les bienvenus en ce qui concerne certains projets décentralisés, si l'on veut que les remises en phase et révisions du budget de coopération technique puissent s'effectuer dans les délais voulus. Il est apparu que les comptes d'avance des bureaux visités sont mieux surveillés.
14. Les bureaux extérieurs n'omettent pas de recourir à des comparaisons de prix lorsqu'il est question d'acquisitions majeures, mais l'un d'eux aurait intérêt à améliorer ses pratiques de travail pour que sa maîtrise ressorte mieux de ses activités sur ce plan. Quant aux dispositions et moyens de contrôle tendant à garantir l'acheminement le plus économique, ils sont apparus satisfaisants.

15. Les actifs immobilisés sont convenablement recensés, contrôlés de manière satisfaisante et suffisamment assurés. Deux bureaux auraient cependant intérêt à revoir leur couverture d'assurance. Les locaux sont suffisamment assurés mais d'autres mesures devraient être prises pour renforcer la sécurité du personnel et celle des actifs immobilisés. Deux bureaux devraient améliorer les dispositifs de stockage destinés à la sauvegarde de leurs systèmes informatiques.
16. La gestion du personnel est assez bien assurée, encore que des améliorations soient nécessaires sur le plan du contrôle des demandes d'allocation pour charge de membres de la famille ou de proches et sur le plan de l'établissement en temps opportun des rapports d'évaluation des performances.

Vérifications internes des projets de coopération technique

INS/98/M01/UK: «Workers's Education Assistance to Workers and their Organizations in Indonesia» (l'assistance à l'éducation ouvrière en faveur des travailleurs et de leurs organisations en Indonésie)

17. Ce projet consiste en un appui des efforts nationaux tendant à l'instauration de relations du travail saines et à l'amélioration des conditions des travailleurs. Ses objectifs sont de rendre les syndicats indonésiens mieux à même d'organiser et administrer les associations de travailleurs; concevoir, mettre au point et proposer un programme cohérent d'éducation des travailleurs; participer à la négociation collective et au règlement des différends; mettre en avant la sécurité et la santé au travail et, enfin, promouvoir l'égalité de chances. L'exécution des activités est en bonne voie, elle se révèle conforme aux plans de travail approuvés et elle est revue en tant que de besoin. Les fonds alloués au titre de ce projet ont été utilisés de manière efficace, et l'on a constaté que les règles et procédures établies étaient observées de manière satisfaisante. Une évaluation à mi-parcours était en discussion au moment de la vérification interne.

PHI/96/M04/NET : Support to Management of Ancestral Domains of Indigenous Communities of the Philippines (Appui à la gestion des domaines ancestraux des communautés indigènes aux Philippines)

18. Ce projet s'inscrit dans le Programme interrégional d'appui aux populations indigènes et tribales par le développement d'organisations de type coopératif et associatif (INDISCO). Aux Philippines, ce programme est en cours depuis 1994. Il touche plus de 20 groupes indigènes dans le cadre de 10 projets différents. L'objectif du projet en cours, qui est ciblé sur plusieurs communautés, consiste à secondar leurs efforts d'accès à l'autosuffisance en parvenant à ce que leurs revendications concernant leurs terres ancestrales soient traitées d'une manière qui s'avère viable à long terme. Les objectifs immédiats du projet consistent à pourvoir aux besoins institutionnels; à restaurer des pratiques indigènes viables de préservation et d'utilisation des ressources foncières et naturelles; à favoriser la création de petites entreprises, coopératives et autres organisations de ce type axées sur l'autosuffisance et à améliorer l'existence des femmes appartenant à ces populations. La planification, le suivi et la reddition de comptes sur les activités du projet sont apparus satisfaisants. Les tâches financières et administratives sont, elles aussi, traitées de manière satisfaisante et le respect des règles politiques et procédures établies a été convenablement assuré.

Centre international de formation à Turin

19. La Section de vérification interne des comptes a passé en revue les activités génératrices de revenus et autres sources de revenus (y compris les contributions) ainsi que l'adéquation des systèmes correspondants de comptabilité et de contrôle interne, notamment en ce qui concerne la facturation et les sommes à recevoir. D'une manière générale, le contrôle interne des recettes et des sommes à recevoir est apparu satisfaisant. Le Centre a signalé qu'il comptait parvenir d'ici juin 2001 à améliorer le suivi des comptes des sommes à recevoir grâce au nouveau système Oracle, qui comporte une fonction mettant en perspective l'ancienneté des soldes et permet d'établir automatiquement les lettres de rappel.

Investigations

20. Trois cas de fraudes ou irrégularités présumées ont été signalés à l'attention du Vérificateur intérieur en chef des comptes. Le Trésorier en avait été avisé et des investigations menées à d'autres niveaux en avaient confirmé la réalité. Dans le premier cas, il s'agissait d'un détournement des actifs destinés à un projet par un responsable de projet national. Le contrat de service de l'intéressé a été rompu et la récupération des sommes en cause s'est opérée par imputation sur les prestations pour lesquelles il avait acquis des droits. Les irrégularités avaient été signalées par un autre membre du personnel affecté à ce projet. Dans le deuxième cas, des remboursements indus de la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT/UIT et de la Caisse d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès obtenus par un fonctionnaire ont été découverts à l'occasion d'opérations de vérification de routine. Des dispositions ont là encore été prises afin de récupérer le trop perçu. Dans le troisième cas, une demande injustifiée – qui avait néanmoins été satisfaite – de prestations de voyage a été ultérieurement décelée à l'occasion d'un contrôle dans un bureau régional. Les sommes indûment perçues ont été récupérées sur le salaire. Le Comité pour une gestion responsable a examiné chacun de ces cas. Des procédures disciplinaires ont été ouvertes à propos des deux derniers.
21. Il a été demandé à la Section de vérification interne des comptes d'enquêter sur certaines allégations selon lesquelles un administrateur aurait favorisé des fournisseurs pour deux marchés, exercé des activités illégales et utilisé des véhicules officiels à des fins privées sans en supporter les frais. Les deux premières allégations ont été infirmées aussi bien par les conclusions de cette enquête que par les témoignages provenant de sources extérieures. Par contre, l'usage de véhicules officiels à des fins privées a été confirmé. Les conclusions rendues par le Vérificateur intérieur en chef des comptes dans cette affaire, qui ont été portées à la connaissance du Directeur général, ont été transmises pour action au Département du développement des ressources humaines.

Actions de suivi

22. On trouvera ci-après une synthèse des dispositions prises par l'administration pour faire suite aux recommandations formulées à l'issue des missions entreprises en 1999, présentées dans le rapport du Vérificateur intérieur en chef des comptes pour l'année 1999 et examinées par la commission en mars 2000¹. On y trouvera également un bilan de la suite qu'appelaient encore certaines recommandations des années précédentes. Le système de surveillance plus perfectionné que la Section de vérification interne des comptes a mis en place fin 1999 et le suivi plus étroit des recommandations de cette section par l'administration trouvent leur expression dans le caractère plus exhaustif des rapports sur les mesures prises pour y faire suite. Après évaluation, et en concertation avec les directeurs concernés, de nouvelles recommandations sont à l'étude, en vue d'améliorer la surveillance de l'application de celles qui concernent les unités particulièrement éloignées sur le terrain.
23. Le Bureau a donné suite avec efficacité aux recommandations formulées en 1999 à l'issue de l'examen des conditions et modalités d'assurance au siège et sur le terrain. Il a ainsi amélioré la couverture des risques pour le bâtiment du siège et son contenu et signalé son intention de donner effet aux recommandations non encore suivies d'effets dans le courant de l'année 2001. Pour ce qui est du contrôle exercé sur les comptes personnels au siège et sur le terrain, le Bureau indique avoir pris un certain nombre de mesures pour solder des comptes anciens et améliorer les systèmes de contrôle et de suivi afin que ce type de phénomène disparaisse. Il signale en outre que des instructions ont été données afin que les contrôles au niveau des écritures soient renforcés et que les fonctions de supervision soient consolidées dans le courant de l'année 2001. Il est également question d'instaurer un compte rendu périodique de la situation des comptes et de fournir au personnel responsable en fonction sur le terrain une formation dans certains domaines. Le bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes et l'équipe consultative multidisciplinaire pour ces mêmes Etats indiquent avoir donné effet à une proportion appréciable (80 pour cent) des recommandations formulées, leur intention étant de mener ce processus à bonne fin dans le courant de l'année 2001.

¹ Document GB.277/PFA/5/1.

24. Pour ce qui est des recommandations anciennes non encore suivies d'effets, la nouvelle circulaire concernant les voyages qui est en cours de finalisation tient compte des recommandations que le Vérificateur intérieur en chef des comptes avait formulées dans ce domaine. Le Département du développement des ressources humaines (HRD) envisage désormais, dans le cadre de sa nouvelle stratégie des ressources humaines, de codifier entièrement ses procédures de fonctionnement dans des manuels et de réaliser une somme consolidée de ses grandes orientations actuelles, telles qu'elles ressortent des principales circulaires concernant le personnel. Le Manuel des bureaux extérieurs devrait être entièrement à jour cette année. Le comité de gestion de la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT/UIT déclare avoir donné effet de manière exhaustive à l'ensemble des recommandations², sauf en ce qui concerne l'instauration, en concertation avec les services financiers, de procédures satisfaisantes de suivi des avances et de collationnement des comptes. Selon une vérification récente (dont il est rendu compte actuellement), des améliorations restent nécessaires dans ces domaines.

Genève, le 26 février 2001.

Annexe

Liste des rapports publiés en 2000 et en cours d'établissement pour 2001

1. Audit of the Income and Accounts Receivable of the International Training Centre of the ILO in Turin (Vérification des recettes et sommes à recevoir du Centre international de formation professionnelle de l'OIT à Turin).
2. Audit of the ILO Area Office and the South East Asia and the Pacific Multidisciplinary Advisory Team (SEAPAT) in Manila (Vérification des comptes des bureaux de zone et de l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (SEAPAT) à Manille).
3. Audit of the ILO Regional Office for the Americas (ROAM) and of the Andean Multidisciplinary Advisory Team in Lima (Vérification des comptes du bureau régional de l'OIT pour les Amériques et de l'équipe multidisciplinaire consultative à Lima).
4. Audit of the ILA Caribbean Office and Caribbean Multidisciplinary Advisory Team (CMAT) in Port-of-Spain (Vérification des comptes du bureau de l'OIT pour les Caraïbes et de l'équipe consultative multidisciplinaire pour les Caraïbes (CMAT) à Port of Spain).
5. Audit of the ILO Area Office in Jakarta (Vérification des comptes du bureau de zone de l'OIT à Djakarta).
6. Desk review of the implementation of recommendations by the Regional Office of Arab States (ROAS) and of the Arab States Multidisciplinary Advisory Team (ARMAT) (Examen sur documents des effets donnés aux recommandations par le bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes et l'équipe consultative multidisciplinaire pour ces mêmes Etats).
7. Audit of the Technical Cooperation Project INS/98/M01/UKM, «Worker's Education Assistance to Workers and Their Organizations in Indonesia» (Vérification des comptes du projet de coopération technique INS/98/M01/UKM portant sur l'assistance à l'éducation ouvrière en faveur des travailleurs et de leurs organisations en Indonésie).
8. Audit of the Technical Cooperation Project PHI/96/M04/NET – «Support to Management of Ancestral Domains of Indigenous Communities of the Philippines» (Vérification des comptes du

² Document GB.268/PFA/3.

projet de coopération technique PHI/96/M04/NET consacré à l'appui de la gestion des domaines ancestraux des communautés indigènes aux Philippines).

Reddition de comptes en cours à la fin de l'année 2000

9. Audit Report of the ILO Regional Office for Asia and the Pacific (ROAP), the ILO East-Asia Multidisciplinary Advisory Team (EASMAT) (Vérification des comptes du bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique et de l'équipe consultative multidisciplinaire pour l'Asie de l'Est (EASMAT)).
10. Audit of the ILO Cooperative Branch at Headquarters (Vérification des comptes du Service des coopératives (COOP)).
11. Audit of the transitory accounts of the ILO/ITU Staff Health Insurance Fund (SHIF) (Vérification des comptes transitoires de la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT/UIT).